



# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## Devrons-nous tous produire bio dans le futur ?

Le secteur bio est en forte progression en Wallonie, particulièrement dans le secteur laitier. Le bio bénéficie d'un soutien important du Ministère Wallon de l'agriculture car souvent l'offre locale est inférieure à la demande. De plus en plus d'agriculteurs envisagent une conversion, soit par adhésion aux valeurs bio, soit vu les perspectives économiques favorables.

Est-ce le bon choix ? Mais comment vont réagir les consommateurs si cette production devient la norme ? Les prix resteront-ils attractifs ? Le soutien européen sera-t-il toujours présent ?

Ces différentes questions ont été abordées lors de la traditionnelle journée d'étude de Remouchamps.

L. Servais, awé asbl

### ETAT DES LIEUX DES FILIÈRES ÉLEVAGES

Comme dans de nombreux pays européens, le bio est en forte progression en Wallonie. La grande majorité des producteurs bio sont des éleveurs. Si la situation est moins évidente en viande bovine, la croissance est particulièrement marquée dans le secteur laitier vu la situation favorable du marché. Les filières volaille bio sont également très dynamiques.



Le nombre de fermes bio a pratiquement été multiplié par quatre depuis l'an 2000.

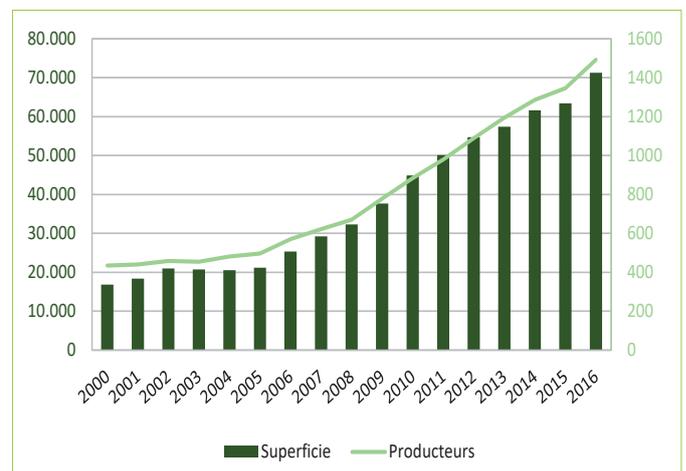


Philippe Grogna.

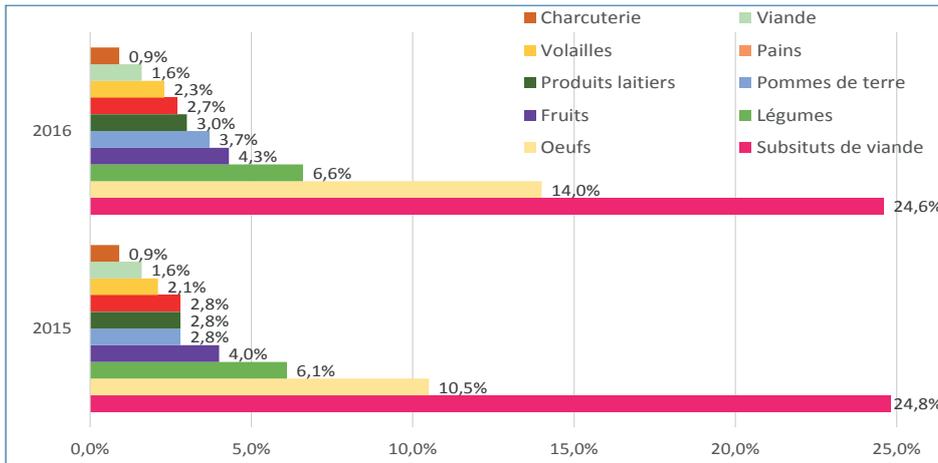
Le nombre de fermes bio a pratiquement été multiplié par quatre depuis l'an 2000, a rappelé Philippe Grogna, le Directeur de Biowallonie, la structure qui encadre les filières bio. Fin 2016, près de 12 % des fermes wallonnes (1.493 fermes) étaient bio dont 65 % totalement. La surface agricole utile suit la même tendance.

71.289 ha sont désormais bio soit près de 10 % de la Surface agricole Wallonne (SAU). Près des 80 % de la surface agricole de ces exploitations sont des prairies, soit le double de ce qui est observé dans le conventionnel. Le bio est particulièrement développé en province de Liège et de Luxembourg. 44 % des bovins bio sont élevés en province de Luxembourg. Le bio représente 4 % des parts de marché des produits alimentaires.

### Evolution de la superficie (ha) et du nombre de fermes bio



Part du marché bio par catégorie de produits frais en Belgique, en % de dépenses en 2016



La demande portant davantage sur la viande hachée, les vaches de réforme sont les plus faciles à écouler.

En races à viande, les carcasses recherchées sont de type E ou U. Les races françaises ou anglo-saxonnes sont appréciées par la clientèle qui recherche une viande plus goûteuse. Mais de nombreux consommateurs belges préfèrent la viande tendre et maigre du BBB. Par ailleurs, ces races ont un rendement carcasse plus faible et les bouchers ne maîtrisent pas toujours la découpe ou encore la maturation.

Pour Philippe Grona, il est donc important pour les producteurs de sécuriser ses débouchés avant de se reconverter.

FILIÈRE BOVINE

7.3 %

Viande

80 % des agriculteurs bio wallons sont des éleveurs. La grosse majorité (79 %) détient des bovins. 7,3 % du cheptel bovin wallon est de type bio. 70 % de ces 85.521 bovins sont de races laitières.

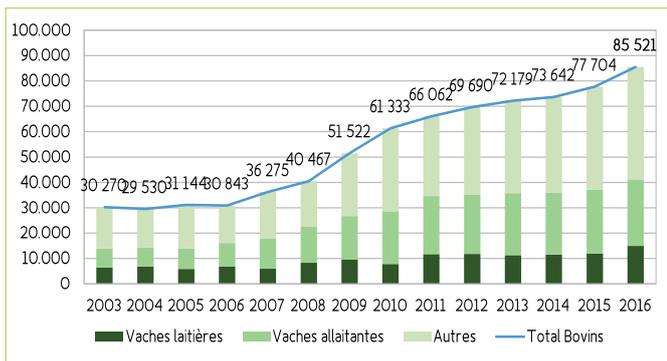
Le nombre de vaches allaitantes progresse mais semble stable depuis quelques années. Elles sont essentiellement de races françaises et anglo-saxonnes mais aussi du Blanc-Bleu mixte.

La demande des consommateurs en viande bovine est moindre et inférieur à l'offre. Seuls 25 % des éleveurs arrivent à vendre tous leurs animaux dans une filière bio. 58 % des vaches laitières, 71 % de bovins viandeux, 87 % de bovins mixtes sont vendus dans le conventionnel.

25 %

La filière viande bovine est moins développée. Mais ceci est à replacer dans un contexte de marché globalement difficile. Il existe une dizaine de filières, dont plusieurs coopératives d'éleveurs, mais elles sont moins structurées ou de moindre envergure. Douze abattoirs et 5 ateliers de découpe sont désormais certifiés bio. On compte 3 boucheries familiales et 6 boucheries à la ferme.

Evolution de la filière bovine bio (nombre de bovins)



Lait

La filière lait compte 226 élevages de bovins. Leur nombre est en croissance (plus 25 % depuis 2015) soit près de 3.000 vaches supplémentaires. On compte également un élevage de bufflonne. La demande est désormais en équilibre avec l'offre avec donc un risque de surproduction et d'impact sur les prix si l'offre devait continuer à augmenter. Au niveau de la filière, on compte deux collecteurs de lait et 5 laiteries, plusieurs fromageries. On trouve de nombreux distributeurs sur le marché à la recherche d'un approvisionnement régulier.

3.000 vaches supplémentaires

CONCLUSION

Par leur plus grande autonomie, les exploitations bio ont des coûts de production moindres et sont moins sujettes à la volatilité. Même si la productivité des exploitations bio progresse, en moyenne les rendements sont inférieurs de 19 % à ceux du conventionnel. D'un point de vue plus économique, préserver les marges intéressantes actuellement dégagées, du moins dans certains secteurs, suppose toutefois un équilibre entre offre et demande au niveau du marché concerné. Les producteurs qui se reconvertisent doivent donc être particulièrement attentifs à sécuriser leurs débouchés.

Et Philippe Grona de rappeler qu'outre les perspectives économiques pressenties, le bio repose avant tout sur une approche différente spécifique de l'agriculture avec une forte attention à la durabilité.



La filière lait compte 226 élevages de bovins, une progression de plus de 25 % depuis 2015.

Plus d'infos sur les opérateurs : [www.biowallonie](http://www.biowallonie)

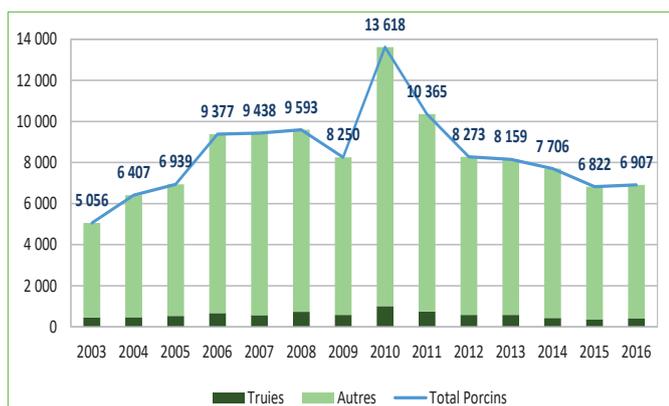
## LES AUTRES ESPÈCES ANIMALES

### Filière porcine



Les principaux opérateurs Wallon, entre autres Lovenfosse et PQA, sont dans l'obligation d'importer des porcs bio des pays limitrophes afin de combler une sous production face à une demande constamment en croissance des débouchés et des consommateurs. Pour la première année depuis 2010, le nombre de porcs augmente en 2016, même si encore très légèrement (+ 1,2 %). Le nombre de truie a, quant à lui, progressé de + 12,3 % avec 58 truies supplémentaires. Un Groupement de Producteurs de Porcs Bio ayant pour vocation de redynamiser cette filière a été créée en 2016. À l'heure actuelle, le « GP Porcs bio » regroupe 18 membres-éleveurs.

### Evolution de la filière porcine bio (nombre de porcs)



### Filière avicole



La filière avicole continue son expansion : le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de + 14,7 % entre 2015 et 2016 et le nombre de poules pondeuses de + 13,7 %. Le secteur wallon a vendu plus de 250.000 poulets bio supplémentaires que l'année précédente et compte plus de 26.500 poules pondeuses de plus.

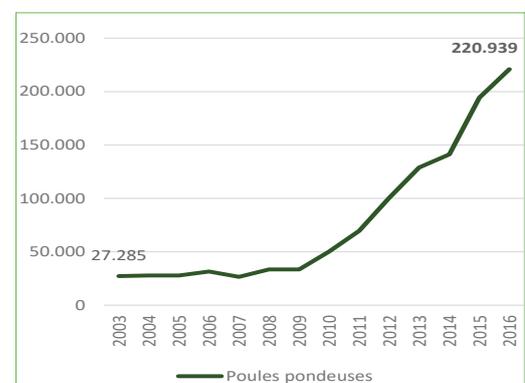
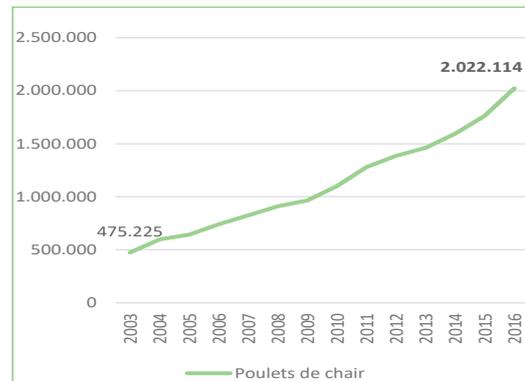
Le nombre de poulets de chair vendus a doublé depuis 2009 (+ 109 %) tandis que celui des poules pondeuses a été multiplié par six (+ 561 %). Alors que la filière poulet de chair connaît une croissance relativement linéaire, la filière poules pondeuses connaît un véritable « boom » à partir de 2010.

L'amont de la filière avicole bio se développe également.

En poulets de chair, un nouveau producteur d'oeufs à couver s'est installé. Il existe à présent 2 éleveurs-multiplicateurs de la souche colorée utilisée en production de poulets bios.

En poules pondeuses, 2 nouveaux éleveurs de poulettes bio prêtes à pondre sont en activité.

### Evolution de la filière avicole (nombre de poulets de chair vendus et poules pondeuses)



La filière Avibel compte à présent 4 partenaires-éleveurs de poulettes bio prêtes à pondre.

Filière ovine et caprine

Après une légère baisse de la filière ovine entre 2006 et 2009, cette filière est en constante évolution depuis avec une croissance importante de + 14,0 % entre 2015 et 2016. Cette filière a doublé son cheptel depuis 2011. On compte 11 élevages de brebis laitières.



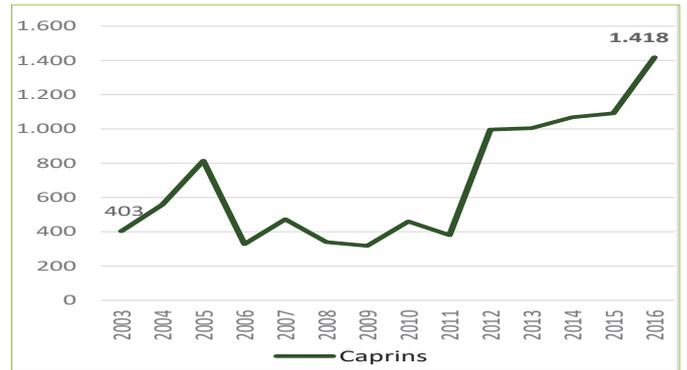
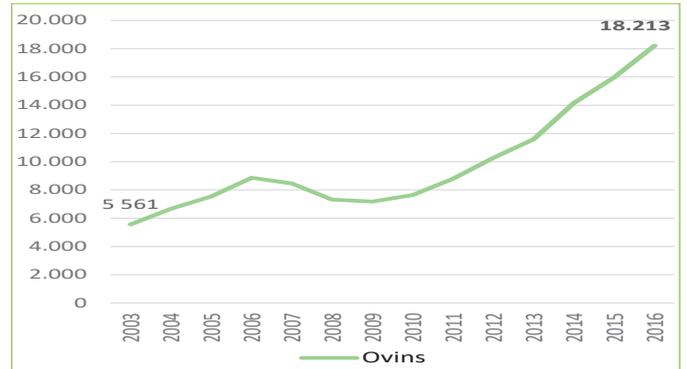
La filière caprine a connu un réel regain de croissance en 2012. En 2016, celle-ci a connu la plus forte augmentation en ce qui concerne l'élevage biologique. Elle a progressé de + 30 % de 2015 à 2016, passant de 1.091 à 1.418 chèvres certifiées bio réparties dans 21 élevages.

Pour ces espèces, l'offre est nettement en deçà de la demande. Il n'existe pas de collecte du lait. La transformation se déroule à la ferme ou à travers des contrats avec des fromageries.

Filières de niche

La Wallonie comptabilise 1.813 autres animaux (lapins, pintades, canards, équidés, cervidés, ...). Ce nombre fluctue légèrement mais reste relativement stable depuis 2004.

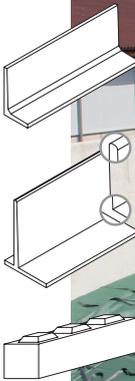
Evolution de la filière ovine et caprine (nbre d'ovins et de caprins)

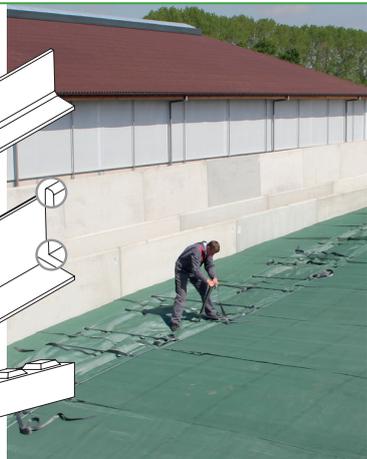




**MURS DE SOUTÈNEMENT EN L ET T**  
**MURS AGRI EN L, T, U • MURS DE SILO TRANCHÉ**  
**SUPER-BLOCS • FOSSES À LISIER/DIGESTEURS**

CBS BETON SA  
 Hooimeersstraat 8 • 8710 Wielsbeke  
 T +32 56 61 75 37 • info@cbs-beton.com  
[www.cbs-beton.com](http://www.cbs-beton.com)











J'apprécie de travailler avec eux pour **leur compétence** et **leur sérieux**. Pour notre certification bio, nous bénéficions d'un suivi personnalisé tout en ayant l'assurance que toutes les normes sont respectées.



**Vous pensez vous convertir au bio ? N'hésitez pas et demandez votre pack d'information sur [www.bio-avec-integra.be](http://www.bio-avec-integra.be)**

**SITUATION EN EUROPE**

Pour les éleveurs tentés par le bio la question qui se pose est l'évolution à moyen terme de ce marché. La Belgique étant un pays fortement orienté vers l'exportation voici une description du marché européen et le commentaire des représentants de laiteries présents lors de cette journée.

**L'Allemagne est le moteur de secteur laitier bio européen**

L'UE soutient l'agriculture biologique via le fonds FEADER (mesures agro-environnementales). Le bio connaît une croissance soutenue au sein de l'UE. Il représente 6,2 % de la SAU (+ 65 % depuis 2006) et 4,2 % des bovins (deux fois plus qu'en 2008), 4,5 % des ovins et 5,7 % des caprins.

Sur les 3,7 millions de bovins bio européens, 860.000 sont des vaches laitières réparties comme suit : 17 % en Allemagne, 15 % au Royaume-Uni et 13% en France et 11 % en Autriche.

Plus de la moitié de la collecte de lait de vache bio est effectué en Allemagne, en France, au Danemark et en Autriche.

La part du lait biologique dans la collecte nationale est variable d'un pays à l'autre. En 2015, elle était de 16 % en Autriche, de près de 13 % en Suède et de près de 9 % au Danemark. Elle est comprise entre 1 % et 3 % aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et en Italie.

Au cours des dix dernières années, la collecte de lait de vache bio a plus que doublé en France et en Autriche, en Allemagne et en Suède. La collecte danoise progresse beaucoup moins vite. Au Royaume-Uni, elle stagne depuis 2010.

Globalement, l'offre européenne a progressé de 11 % par an de 2016 à 2018. Elle atteint aujourd'hui 5 millions de tonnes (3,3 % du total) et la croissance se poursuit.

Le lait conditionné est le premier produit laitier bio fabriqué dans la plupart des pays.

La consommation de produits laitiers bio est développée principalement dans les pays producteurs. La part de marché des laits conditionnés est substantielle en particulier au Danemark (30 %), en Autriche (19 %), en France (près de 11 %) et en Suède (un peu plus de 10 %). Les ventes de produits laitiers bio sont en progression dans de nombreux pays de l'Union européenne. En Belgique, le lait de consommation bio progresse annuellement de 10 %.

Une partie importante du lait et des produits laitiers bio fait l'objet d'échanges intra-communautaires. Le Danemark est le pays qui en vend le plus dans d'autres pays (principalement du beurre).

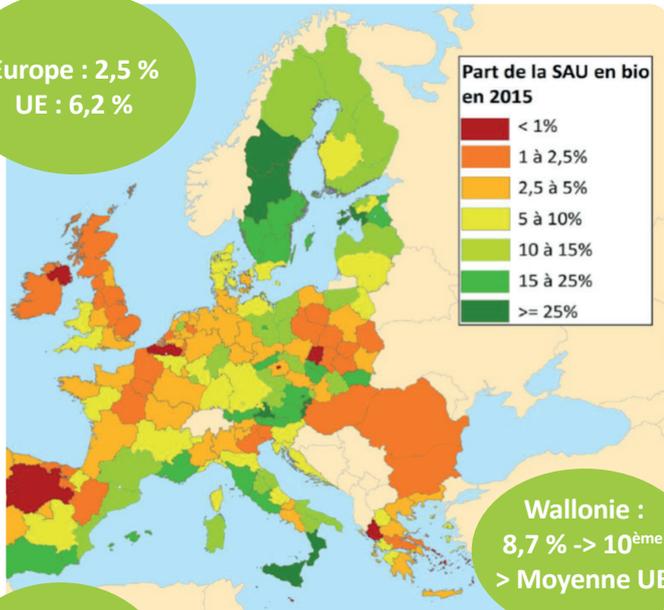
**30 % des besoins des industriels allemands en lait bio sont couverts par les exportations**

L'Allemagne est la principale destination pour les produits laitiers bio européens. En 2015, environ 30 % des besoins des industriels allemands en lait bio ont été couverts par des importations (plus de 200.000 tonnes de lait).

Les Pays-Bas importent également du lait bio pour le transformer.

La moitié des produits laitiers bio consommés en Suède provenaient de l'étranger en 2013.

Europe : 2,5 %  
UE : 6,2 %



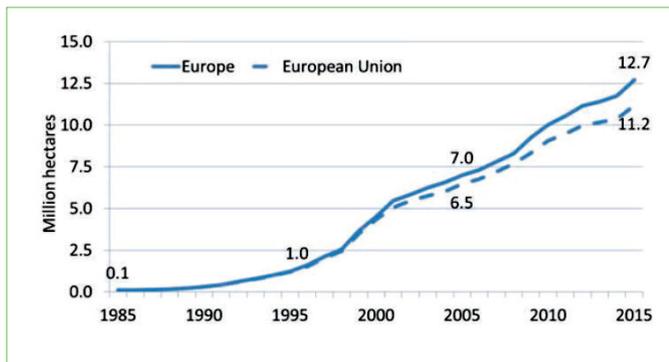
Wallonie :  
8,7 % -> 10<sup>ème</sup>  
> Moyenne UE

Belgique :  
5,2 % -> 16<sup>ème</sup>  
< Moyenne UE

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes  
Chiffres 2015 sauf pour : Portugal et Grèce : 2013

Plus de la moitié de la collecte européenne de lait de vaches bio est effectuée en Allemagne, en France, au Danemark et en Autriche.

**Surface bio en Europe (UE, 2015)**



**Animaux élevés en bio (UE, 2015)**

Bétail	Nombres de têtes de bétail	% du cheptel total européen
Bovins viandeux et laitiers	3.418.552	4,2%
Caprins	718.127	5,7%
Ovins	4.402.401	4,5%
Porcins	907.968	0,6%
Volailles	38.987.429	2,8%

## BIOWALLONIE PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET BIO

Biowallonie a été créée en 2013 pour encadrer le secteur bio dans toutes ses facettes, de la production jusqu'à la commercialisation. Il y a lieu de distinguer deux types d'exploitations, celles qui sont en réflexion bio et celles qui sont déjà en bio. Quel que soit le cas, il faut également tenir compte des différents types de production présents sur la ferme.



*Les conseillers techniques de BioWallonie sont là pour vous accompagner dès votre réflexion sur le bio.*

### POUR LES FERMES EN RÉFLEXION SUR LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

Pour chaque ferme, il s'agira de commencer par un état des lieux complet de la ferme afin de mettre en évidence toutes les possibilités qu'elle peut envisager dans un futur proche et à plus long terme. L'agriculteur commence par faire part de ses envies et de ses souhaits, ensuite il décrit la manière dont il imagine son outil à l'avenir. La situation familiale est également à considérer. La production de la ferme doit être analysée et chiffrée approximativement pour que l'on puisse discuter de façon réaliste sur les orientations à prendre pour le futur. Les options disponibles peuvent varier d'une ferme à l'autre suivant des critères bien différents. Par exemple : le lieu d'implantation de la ferme, les conditions pédoclimatiques d'une région, la main d'œuvre disponible, les investissements à réaliser, ... Tous ces éléments permettent une bonne analyse de la situation de la ferme.

Biowallonie est là pour aider à la réflexion et guider l'agriculteur dans ses choix et conseiller au mieux pour réaliser les objectifs de celui-ci. Cela passe souvent par des visites et des formations sur le terrain. Des visites sont organisées par Biowallonie, notamment lors de journées de conversion en ferme et dans différentes régions. Celles-ci sont annoncées dans les journaux agricoles et sur notre site internet « Biowallonie.be ». Pour chaque ferme, la spéculation est présentée, ce qui permet de choisir la ferme que l'on veut visiter pour mieux se projeter dans sa propre ferme plus tard. Les discussions avec les conseillers et entre les agriculteurs présents facilitent une bonne réussite de la transition.

### POUR LES FERMES DÉJÀ EN PRODUCTION BIOLOGIQUE

Ce sont des fermes qui ont déjà passé le cap de la transition et qui recherchent des moyens de s'améliorer davantage (en améliorant leur revenu ou leur production par exemple). Cela passe souvent par une réflexion à plus long terme sur les postes qui peuvent encore être optimisés. Suivant les différents types de production, ces postes demandent des conseils que Biowallonie peut proposer à l'agriculteur.

Cela peut aussi venir d'une meilleure approche de la valorisation de la production. En termes de coûts de production, il est presque toujours possible d'être plus efficient.

Ainsi, pour les cultures céréalières, on peut envisager de produire soi-même ses propres semences sur une partie de ses emblavements, mutualiser le matériel pour le travail du sol ou de récolte, installer des cultures pour l'alimentation humaine, stocker pour mieux la vendre après un triage lorsque l'on est équipé, ...

Pour les spéculations animales, cela peut passer par la vente en colis à la ferme, la transformation d'une partie de sa production laitière pour la vente à la ferme ou en groupement. Tout cela peut être discuté avec des conseillers spécifiques de Biowallonie qui vous aideront dans votre approche du problème.

QUE PENSENT LES AUTRES ACTEURS DE LA CHAINE ?



Le lait conditionné est le premier produit laitier bio fabriqué dans la plupart des pays.

LES LAITERIES

Arla : le bio est un secteur clé



Sylvain Vanderheyden est revenu de manière plus détaillée sur le marché allemand. La croissance de la demande en lait de consommation est à deux chiffres dans pratiquement tous les länders, en particulier en Bavière. La part du bio augmente dans toutes les catégories de produits laitiers. La part des dépenses pour l'alimentation bio a doublé ces 10 dernières années. Ce marché devrait atteindre 0,9 milliard de litres. Les marques distributeurs sont prépondérantes. Les marques régionales disposent d'une excellente notoriété dans leur berceau.

Prix payé  
aux producteurs  
46.5 à  
49 € cent/kg

Pour Arla le bio est un secteur clé. Il représente déjà 6,4 % de sa collecte. Le groupe compte élargir sa gamme et développer une stratégie marketing forte pour profiter au maximum de la croissance de ce marché. L'évolution du prix payé aux producteurs bio a été découplée de l'évolution du secteur conventionnel et se situe depuis plusieurs années à un niveau relativement stable entre 46,5 et 49 € cent/Kg.

Rue Baron d'Obin 21A  
4219 Ambresin - Belgique  
**+32 (0)81 856 515**  
**www.4epis.be**

Un aliment qui **NOURRIT**  
vos animaux ?

**STRUCTOVIT - EPIPATURE**

→ mise à l'herbe  
et complémentation RÉUSSIE

**Aliments pour le bétail**

Le bien de  
vos bovins

**Lactalis : la prudence est de mise**

Pour Christophe Lamotte Socabel (Lactalis), on devrait prochainement atteindre un point d'équilibre entre l'offre et la demande au niveau européen. Les perspectives économiques dépendront du maintien des aides publiques, dans un contexte de Brexit, de l'impact de ce Brexit sur le marché du lait, de la concurrence avec les autres types de lait de qualité différenciée (lait herbe, lait foin, lait équitable, ...) et du maintien de la crédibilité du bio.



Lactalis compte également élargir sa gamme bio sous sa propre marque. Une des difficultés des laiteries est de disposer d'un réseau de collecte assez dense en vue d'éviter l'explosion des coûts mais aussi de l'empreinte carbone, ce qui serait paradoxale.

Lactalis compte également élargir sa gamme bio sous sa propre marque. Une des difficultés des laiteries est de disposer d'un réseau de collecte assez dense en vue d'éviter l'explosion des coûts mais aussi de l'empreinte carbone, ce qui serait paradoxale.

leur indépendance et peuvent référencer leur propre point de vente. Pour Cécile Neuville, il est très important pour les producteurs d'avoir une stratégie marketing au niveau du positionnement et de la distribution de leurs produits (points de ventes, marque, prix, emballages, promotion).

**Ecodis-Grodent**

David et Véronique Grodent sont actifs dans la distribution de produits bio frais à travers leur société Ecodis-Grodent située à Malmedy. Cette entreprise occupe 16 personnes et distribue quelques 700 produits biologiques. Ils sont proposés par une quarantaine de producteurs en Wallonie et à Bruxelles ou importés. La clientèle se compose de magasins spécialisés bio, de fromageries, de traiteurs, de crèmeries spécialisées, de marchands ambulants, de collectivités, de restaurants ou de transformateurs. La gamme est axée majoritairement sur les produits frais (produits laitiers, viandes, charcuterie, oeufs, épicerie). David confirme lui aussi l'intérêt croissant pour ce type de produits et l'intérêt des appellations d'origine.



Distribution de quelques 700 produits biologiques

**LES DISTRIBUTEURS**

**Carrefour**



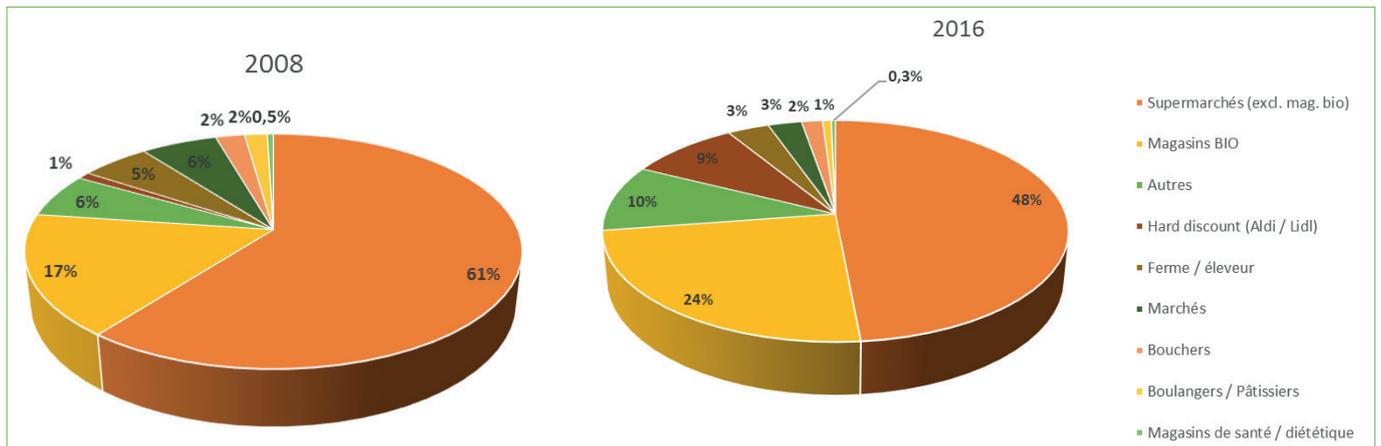
48% des achats bio se font en grande surface (y compris dans le hard discount) a rappelé Cécile Neuville, la responsable du projet « producteurs locaux » chez Carrefour en province de Liège et de Luxembourg. La demande bio est clairement en hausse. Elle représente 2 à 3 % des achats. Même si les volumes restent limités, la demande en lait bio progresse de 20 à 25 % chaque année. 35 % de ce lait est commercialisé sous la marque Carrefour et représente 5 à 10 % du chiffre d'affaires. En fait on assiste à un intérêt croissant pour les produits locaux (belges ou régionaux), équitables, authentiques, de terroir. Carrefour cherche à se positionner dans ce créneau. 880 producteurs adhèrent au programme « producteurs locaux » initié il y a 5 ans. Carrefour propose des contrats qui prennent en compte les spécificités de ces producteurs en termes de coûts et de volumes de production. Les producteurs gardent également

48 % des achats bio se font en grande surface

Il s'agit d'une opportunité pour reprendre le contrôle de la filière et sortir des aléas de libéralisation des marchés et de la mondialisation. Combiner les activités de production, de transformation et de commercialisation permet de dégager la marge la plus intéressante. Mais cela est très énergivore en temps et en investissement. D'où l'importance de s'associer, par exemple à travers des coopératives.



Les canaux de distributions de produits alimentaires bio en Wallonie, en % des dépenses, 2008 et 2016



**UE, WALLONIE**  
**LA VISION POLITIQUE**



*José Renard.*

**Le premier règlement européen sur l'agriculture biologique et l'étiquetage date de 1991. Il est actuellement en cours de révision depuis 2014. L'objectif de la révision était d'abord de trouver le juste équilibre entre le respect de l'esprit initial de la démarche bio, une option défendue par la Wallonie et une logique plus « commerciale » prônée par certains pays.**

Le premier règlement sur l'agriculture biologique et l'étiquetage visait à harmoniser l'utilisation du terme « Bio » et définir un cahier des charges EU à travers des normes minimales en vue d'éviter l'utilisation abusive du terme bio, a rappelé José Renard, le chef de cabinet adjoint du Ministre René Collin. Les Etats membres et les organisations ont toujours la possibilité d'opter pour des normes plus sévères. Dans le secteur de l'élevage, ce cahier des charges porte sur l'alimentation animale, la prévention des maladies, les traitements vétérinaires, le bien-être animal et l'utilisation d'effluents d'élevage. Les OGM sont exclus. Les produits importés se voient également imposer des normes.



*La cellule transversale bio du CRA-W fait partie des leviers de développement du bio en Wallonie.*

longueur d'onde estimant que certains progrès avaient été engrangés. Dès lors, comme le veut la règle en la matière, la Belgique s'est abstenue lors du vote au conseil des Ministres européens en 2017.

Parmi les évolutions positives, José Renard relève le renforcement des règles imposées aux produits importés (principe d'équivalence), la possibilité pour un groupement de producteurs d'obtenir une certification groupée plutôt que de passer par la certification individuelle de chacun de ses membres, et la réflexion n'est pas clôturée au sein de la Commission en matière de décertification.

Au fil des années, le premier règlement bio européen révisé une première fois en 2007 est devenu de plus en plus complexe avec de multiples dérogations.

Une révision de la législation est en cours depuis 2014 avec comme objectif de la clarification, de la cohérence et une restriction des distorsions de concurrence entre les producteurs.

L'UE avait initialement proposé d'imposer que les exploitations soient bio à 100 %, et l'utilisation de semences et de matériel de multiplication exclusivement bio. Elle souhaitait aussi le déclassement automatique des produits en cas de présence de substances non autorisées, des règles plus strictes de contrôles et de certification et la fin des exceptions.

Le Conseil des Ministres a été très divisé. Tandis que certains ont soutenu ce renforcement en vue de respecter l'esprit initial de la démarche bio, d'autres, dans une logique plus commerciale, ont souhaité plus de souplesse, par exemple au niveau des contrôles et du déclassement.

La législation finale proposée par la Commission devrait être validé par le Parlement Européen ce printemps. Elle n'entrera en vigueur que dans le courant de 2021, vu les très nombreux textes d'application qui devront encore être rédigés.

La Wallonie s'est positionnée contre tout assouplissement au niveau des contrôles ou du déclassement automatique des produits non conformes. La Flandre n'étant pas sur la même

**WALLONIE**

Le plan stratégique wallon à l'horizon 2020 adopté en 2013, fixe comme objectifs 14 % SAU, 1.750 exploitations bio, 3 % du total des produits alimentaires à l'horizon 2020.

Ce plan repose sur 5 axes principaux :

- la recherche agronomique (cellule transversale Bio au CRA-W) ;
- le développement des filières ;
- l'encadrement des producteurs via BioWallonie ;
- la formation des agriculteurs ;
- la promotion.

Le secteur bio progresse, mais la demande wallonne en croissance n'est souvent pas rencontrée. Le plan stratégique a donc été renforcé en 2017 et ses objectifs revus à la hausse : 2.000 fermes et 18 % de la SAU à l'horizon 2020, 6 % de parts de marché. Un des objectifs importants est de développer des filières pour créer de la valeur au bénéfice des producteurs et d'arriver à un partage plus équitable des marges.

En plus du financement public des axes ci-dessus, le budget global des aides publiques disponibles (cumul des aides européennes et wallonnes) via le 2<sup>ème</sup> pilier de la PAC pour soutenir la production biologique en Wallonie, s'élève à 160 millions d'euros pour la période 2014-2020.

Des aides plus élevées sont prévues durant la période de conversion (2 ans), ainsi que pour le maintien du bio sur l'exploitation. La Wallonie est une des rares régions à maintenir les aides au bio au-delà du premier engagement de 5 ans.

**Objectif pour la Wallonie : 2.000 fermes et 18 % de la SAU à l'horizon 2020**